

loi sur l'impôt sur le revenu a adopté le principe de cet impôt. La Commission a été nommée pour examiner la loi. M. Ferré, un des accusés, a commencé un discours pour défendre la Commune ; mais le président ne lui a pas permis d'aller plus loin. Ferré dit qu'il a ordonné de brûler les prisonniers des barreaux. Plusieurs témoins ont déclaré que Ferré a ordonné de relâcher les prisonniers de la préfecture judiciaire et de brûler. Ferré et Assolant ont été les deux seuls témoins dans leurs discours et dans leurs manières, et ils ont été fréquemment répétitifs par la Cour. Le lieu où siège le conseil de guerre est rempli de spectateurs.

Berne, 9 août. — Les Français ont payé une nouvelle somme de 5 millions en remboursement des dépenses faites pour l'armée de Bourbaki, et ils continueront de payer un million par quinzaine. L'ordre est donné de renvoyer en France tout le matériel de guerre qui se trouve en Suisse.

Versailles, 9 août. — Le gouvernement a présenté à l'Assemblée une loi pour accorder les jugements. On a ordonné aux Prussiens, par télégraphe, d'évacuer Troyes.

Paris, 9 août. — A l'audience d'aujourd'hui, les témoins cités devant les conseils de guerre ont affirmé avoir vu Ferré remettre en liberté des condamnés et leur donner des armes. Assolant, en s'en vantant, la part qu'il a prise à l'exécution des otages. Il se dit justifié par l'exemple de toutes les autres divisions, qui en temps de guerre agissent à qui mieux mieux. Les dispositions extraordinaires de quelques-uns des témoins et l'audace des accusés ont donné lieu fréquemment à des scènes fort vives. Le président a dû plusieurs fois faire appel à la police pour rétablir l'ordre. Les rentes sont à 55 fr. 50.

Versailles, 10 août. — La Cour martiale a condamné le maire de Turenne aux travaux forcés à perpétuité. Le ministère public a recommandé le coupable à la clémence des juges. Le conseil de guerre a la preuve que l'exécution des généraux Lecomte et Clément Thomas a été ordonnée par le comité central ; plusieurs témoins l'affirment explicitement, mais Ferré le nie. — La commission des bandes a définitivement rejeté le droit de 20 p. 100 sur les matières brutes. L'Assemblée a voté la loi sur la décentralisation.

Paris, 11 août. — Rentes, 55 fr. 82. Le trésor de la Banque de France a augmenté de 1 million 900 mille francs pendant la semaine. Les élections des conseils généraux auront lieu au commencement de septembre. La droite demande que les pouvoirs de M. Thiers soient prolongés seulement de deux années.

New York, 25 juillet. — Une dépêche spéciale de Londres du 24 juillet dit que le pape peut quitter Rome au premier jour. On fait des préparatifs pour le recevoir au château Caste, en Corse. M. Valéry, propriétaire du château, s'est arrangé avec le cardinal Antonelli, et va le mettre à la disposition du pape. On dit que l'on songe en France à garantir au pape d'envoyer le télégraphe. Le pape désire publier un syllabus concernant l'occupation de Rome par le gouvernement italien, mais qu'il déclarera que toutes les mesures qui lui enlèvent son pouvoir temporel sont nulles. A Rome on se prépare déjà à choisir un autre pape. On se propose d'en prendre un qui serait modéré dans ses idées, qui ne serait pas un ennemi de l'Italie et qui pourrait faire un compromis avec le gouvernement italien. On signale le cardinal Camillo Di Pietro.

Rome, 1^{er} août. — Les élections sont calmes ; des tirades fleurissent sur des abstractions ; les modérés l'emportent dans la ville et dans la province. Le vote de l'Assemblée française sur les affaires romaines a produit ici une grande impression. Les journaux regardent une guerre avec la France comme probable et accusent le ministère de trahir la nation. La Gazette dit que le gouvernement n'aurait pas dû aller à Rome, mais qu'à présent il y est et doit y rester malgré les orages qui menacent à l'horizon politique.

Londres, 20 juillet. — Gladstone a annoncé, ce soir, à la Chambre des Communes l'abolition du système d'achat des commissions dans l'armée. Cette déclaration a été accueillie avec les plus vifs applaudissements, mais Disraeli et les Tories n'ont pu dissimuler leur colère et ont attaqué violemment le gouvernement. L'opinion est que la mesure était nécessaire pour satisfaire le sentiment populaire. Le Common Council a rejeté la motion proposant de donner un banquet à Guild Hall aux visiteurs impériaux et royaux ministres en Angleterre.

Londres, 21 juillet. — Cette après-midi, Cardwell a déposé sur la table de la Chambre des Communes le warrant de la reine qui l'ait l'achat des grades dans l'armée anglaise. Le Times dit que l'action du ministère est infatigable. Il regrette que l'on n'ait pas l'abolition de l'achat des grades militaires, mais il espère que les lords penseront au pays avant de songer à eux-mêmes. Le News approuve la conduite du gouvernement en se faisant l'interprète de la volonté populaire, et il recommande aux lords de voter en faveur de la loi. Gladstone a été plus populaire en venant en dignité de la Chambre des Communes qu'en s'efforçant les bénéfices d'une session laborieuse, réorganisant les défenses ou gardant les intérêts de l'armée. Le Post dit que la conduite du ministère est quelque peu inconstitutionnelle en attirant le mépris sur le gouvernement. Le Standard dit que Gladstone a grossièrement violé ses promesses. Le Parlement perd son temps en présumant une crise constitutionnelle.

Londres, 31 juillet. — La Chambre des Communes a adopté, à la majorité de 276 voix contre 114, une loi accordant à la police la dispense d'être assermentés. La police a disséminé un meeting de 5,000 personnes convoqué pour protester contre l'abolition au Prince Arthur. Il y a eu quelques arrestations. On a saisi un drapage communié. Une autre dépêche dit que le gouvernement n'a pas osé intervenir, et que le meeting a eu lieu dans des proportions immenses.

Londres, 3 août. — Le grand-duc Constantin est arrivé à Woolwich et a visité l'arsenal.

Dublin, 5 août. — En dépit de la police des autorités, les partisans de l'Union des condamnés ont voulu venir un meeting cette nuit. Ils ont été dispersés par la police. La police a chargé sur la foule, frappant indistinctement sur les femmes et les enfants. M. Smyth, rédacteur de la Nation, Sullivan, rédacteur de l'Irishman, ont été grièvement blessés. Plus de cent personnes ont été portées à l'hôpital. L'autorité parle de poursuivre les meneurs du meeting.

Londres, 10 août. — A la Chambre des lords, le marquis de Ripon

a fait un long discours en faveur du suffrage universel ; le marquis a fait l'éloge des Etats-Unis.

Londres, 10 août (Dépêche au World). — La Russie arme sur une grande échelle. Elle a formé une alliance avec la France contre l'Allemagne et l'Autriche.

Londres, 11 août. — D'après un correspondant de Salabro, la Russie va pousser vigoureusement son organisation militaire sur le pied du service obligatoire, comme cela est pratiqué en Prusse. En conséquence de la grande étendue du pays, on établit des dépôts dans les provinces. Les officiers examinent les frontières et en font leur rapport. Le gouvernement russe fait des expériences pour voir comment un corps d'armée qui s'avance peut établir une ligne de chemin de fer pour servir à son approvisionnement. Si cela peut être fait, et si l'Autriche devient l'ennemi de l'Allemagne, on s'attend à une alliance entre la Russie et la France. Telle est la question à discuter à Gastein entre les empereurs d'Autriche et d'Allemagne. Ils se rencontreront à Ischl demain.

On lit dans le *Gazette* : « Le congrès donné à M. de Choiseul, ministre français à Florence, a quelque peu ému le monde diplomatique, et il importe de donner à cet incident toute sa valeur. Le gouvernement de Florence a fait demander à M. de Choiseul, par quelques explications au sujet de ce rappel. La réponse du ministre des affaires étrangères a été catégorique. Voici, en effet, le sens exact des termes de la note explicative transmise par le gouvernement français au cabinet italien : Le ministre y déclare que le gouvernement de la République n'est pas disposé à intervenir dans les affaires intérieures d'une puissance quelconque ; mais que, l'Italie ayant prohibé de nos députés pour se mettre au-dessus d'une convention librement consentie par elle, le cabinet de Florence ne pouvait s'abstenir, de notre part, de la ratification d'un traité qui blesse à ce point côté, et les manifestations du haut degré de l'autre, ainsi que les convenances du gouvernement de la République, engagé et le pouvoir exécutif à s'agir qu'avec la plus extrême réserve dans une question aussi délicate que celle du pouvoir temporel. »

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

Le ministère de la marine est complètement réinstallé dans son hôtel de la rue Royale ; les services fonctionnent régulièrement. C'est de la guerre ne tardera pas à se retrouver à Paris ; le commandement du matériel qui avait été emmené à Versailles a déjà commencé. M. le général de Cissey a formellement déclaré ne pouvoir rester à Versailles plus longtemps.

On annonce de la *Patric* que, sur suite des instructions envoyées au gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, un premier établissement pénitentier doit être établi à l'île des Pins, qui est le point de départ de la destination. La *Patric*, *Névéde*, transporteront un convoi de 400 individus appartenant à la catégorie des travaux autorisés à emmener leurs familles pour se livrer à des travaux agricoles. La *Névéde*, qui est un excellent navire à vapeur, a déjà fait plusieurs fois le tour du monde et rempli diverses missions. Un autre navire de guerre, qui possède les mêmes qualités, la *Stigile*, prendra à son bord 200 femmes et enfants, et partira, peu de jours après la *Névéde*, pour la même destination. Elle emportera un matériel de campement assez considérable, ainsi que des grains, des ustensiles et des instruments aratoires. Les convois suivants débarqueront à Nouméa, où se trouvent sans différents pénitenciers, qui possèdent aujourd'hui une population d'environ 1,500 condamnés.

Nous apprenons, dit le *Constitutionnel*, que l'Etat fait en ce moment de très-fortes commandes d'outils de toutes sortes, spécialement d'outils de marteaux et d'agriculteurs. Ces outils seront destinés aux transportés de la Nouvelle-Calédonie assistés qu'ils y ont acquiescent. Vingt-cinq mille pièces et quelques autres en cours de fabrication, et seront embarquées à bord du premier transport qui partira pour Nouméa.

La partie réorganisée du musée du Louvre vient d'être enfin ouverte au public. Les parties rouvertes sont, dans la cour du Louvre, le musée léonardien, le musée du moyen-âge et les collections de sculptures modernes. Au premier étage, le musée Charles X, les musées de l'école française de peinture occupant en salle des sept cheminées, la petite salle Henri II, la salle des gardes (collection La Caze), la grande galerie du dix-huitième siècle, entre les pavillons Daru et Denon, le musée des bronzes antiques, au premier étage du pavillon de l'Horloge, le musée des dessins de toutes les écoles ; les miniatures, les pastels, la collection Sauvignat, les grès, les verres de Venise, les faïences italiennes et le musée des vitraux peints des quinzième, seizième et dix-septième siècles. Les collections de la maison de la marionnette, les collections ethnographiques, ébènes, et de la marionnette. Puis, au rez-de-chaussée du vieux Louvre, tous les musées des antiquités, auxquels on va restituer prochainement la Vierge de Milo.

Voici tous les départs qui ont été causés dans les intérieurs des musées : dans le musée des antiquités, quelques statues ont reçu des égratouilles de balles. Dans la galerie d'Apollon, il y a eu des coups de balles, en tapissant des Gobelin, touchés par des balles. Dans le grand salon du pavillon Denon, un ours, venu du Petit-Nord, par échappée et a quelque peu endommagé les statues d'Alexandre, par Charles Lebrun. Enfin, au deuxième étage du pavillon de l'Horloge, un autre ours a endommagé plusieurs tableaux du second ordre qui s'y trouvent enmagasinés.

Durant l'investissement de Paris, la plupart des objets précieux, tableaux, statues, etc., réunis dans les galeries du Louvre, ont été enlevés et placés à l'abri du bombardement ou du pillage dans le sous-sol. M. Croissant, alors préfet de police, avait fait transporter la Vierge de Milo dans un des caveaux de la préfecture, et ce caveau avait été soigneusement muré. Il avait également fait réunir dans un caveau voisin le recensement des archives historiques de la préfecture. Parmi ces pièces se trouvaient les dossiers des affaires Cavaignac et Maubert. Il a été procédé le 30 juin au percement du mur qui fermait ces caveaux et l'existence était heureusement inconnue des hommes de la Commune, et le précieux dépôt qui y avait été caché en a été retiré.

